

**NOTE VERBALE DATÉE DU 15 SEPTEMBRE 2006, ADRESSÉE AU
SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR
LA MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE,
TRANSMETTANT UNE LETTRE ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA
CONFÉRENCE POUR PROPOSER QUE LA CONFÉRENCE EXAMINE
À SA SESSION DE 2007 LA QUESTION DE LA SOUMISSION DES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ISRAÉLIENNES AUX GARANTIES
DE L'AIEA**

La Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres organismes internationaux ayant leur siège à Genève présente ses compliments au secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur de communiquer ci-joint le texte de la lettre adressée ce même jour au Président de la Conférence du désarmement.

La mission syrienne serait obligée au secrétariat de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Lettre adressée au Président de la Conférence du désarmement

Sujet: Soumission des installations nucléaires israéliennes aux garanties de l'AIEA

Date: 15 septembre 2006

En réponse à l'invitation que vous avez adressée aux délégations à la Conférence du désarmement pour qu'elles proposent des questions à examiner à la session de 2007 de la Conférence, la délégation de la République arabe syrienne souhaite proposer qu'une question intitulée «Soumission des installations nucléaires israéliennes aux garanties de l'AIEA» soit examinée par la Conférence à sa session en cours et à ses prochaines sessions. De nombreux rapports établis par les médias et de multiples rapports à caractère scientifique font état de la menace que les installations nucléaires israéliennes font peser sur la sécurité et la paix internationales et régionales et de la nécessité qui en résulte de soumettre lesdites installations aux garanties de l'AIEA.

La délégation de la République arabe syrienne demande que cette question soit examinée au titre du point 2 de l'ordre du jour, intitulé «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées», et que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Khalil **Bitar**